



## Sélective de ligue Optimist et Open Bic. Samedi 21 et dimanche 22 avril 2018 CNA Voile - Maison des Lacs - 10140 Mesnil Saint Père

**Club Organisateur :** CNA Voile  
Maison des Lacs  
10140 MESNIL SAINT PERE  
Tél : 03 25 41 27 37  
Mail : [florent.guinot@orange.fr](mailto:florent.guinot@orange.fr)

**Montant de l'inscription :** 30 euros par bateau

**Lieu de la régata :** Lac d'Orient

### 1. Règles

Les règles de courses à la voile (R.C.V) et leurs annexes. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile. Les règles de la classe, sauf si l'une d'entre-elles est modifiée par les I.C. Le présent avis de course et les instructions de course avec leurs annexes. Le règlement de police du Lac d'Orient. Les instructions de courses et les annexes seront affichées dans les locaux du CNA Voile

Publicité : La régata est classée en catégorie C de publicité.

Jauge: Tous les voiliers devront être en conformité avec les règles de leur classe.

### 2. Admissibilité et inscription

La régata est ouverte à :

#### **Optimist et Open Bic**

Les bateaux admissibles **doivent se préinscrire** en complétant le formulaire joint et en l'envoyant par mail à [florent.guinot@orange.fr](mailto:florent.guinot@orange.fr) au plus tard le **10 avril 2018 – accompagné du règlement à l'ordre du CNA Voile**  
**Le règlement peut être fait par téléphone en CB**

Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

### 3. Droit d'inscription

30 € par bateau

**Des options, hébergements, repas sont disponible sur le bulletin d'inscription.**

#### 4. Programme de régates

*Samedi 21 avril*

- 10h - 12h confirmation des inscriptions
- 14h00 1er départ pour 1 à plusieurs manches à suivre

**20h Repas coureurs au Domaine du Bel Air**

*Dimanche 22 avril*

- 10h 1er départ pour 1 à plusieurs manches à suivre  
(Pas de procédure de départ après 14h00)
- 15h remise des Prix

#### 5. Instruction de course

Les instructions de course seront :  
- affichées au club

#### 6. Parcours

De type construit

#### 7. Système de pénalité

Pour tous les bateaux, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

#### 8. Classement

**2 courses** devront être validées pour valider la compétition.

(a) Quand **moins de 3 courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand **3 à 8 courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

(c) Quand **9 courses ou plus** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

8.3 Le système de classement est le suivant : Système de Points à Minima de l'annexe A

#### 9. Décision de courir

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

#### 10. Information complémentaire

CNA Voile  
Maison des Lacs  
10140 MESNIL SAINT PÈRE  
Tél : 03 25 41 27 37  
Mail : florent.guinot@orange.fr

## Plan d'accès :



## Hébergement :

Le club vous propose l'hébergement au Domaine du Bel Air – [www.domainedubelair.com](http://www.domainedubelair.com)

Formule hébergement en chambres de 1 à 4 personnes à partir du vendredi 20 avril 2018

Repas samedi soir, nuit et petit déjeuner dimanche matin

**Les clubs peuvent prendre contact directement avec Florent pour une réservation collective  
Au 03-25-41-27-37 ou au 06 80 07 32 02**